

COMITE TGV REACTION CITOYENNE

Siège : Centre socio-culturel 86440 MIGNE-AUXANCES

Tél 06 81 13 67 91 Courriel : reaction-tgv@wanadoo.fr Site : <https://comitetgv.fr>

Engagement

Pour défendre vos droits, le **Comité TGV Réaction Citoyenne** a choisi le cabinet **Huglo Lepage Avocats** connus pour leurs compétences dans bon nombre de dossiers environnementaux.

1ère étape :

Le but de la démarche : réunir le plus grand nombre possible de dossiers individuels, préparés par le Cabinet d'avocats **Huglo Lepage** afin de faire comprendre à la SNCF que son intérêt financier est de réaliser des protections phoniques plutôt que de répondre à toutes les demandes d'indemnisations.

2ème étape :

En cas de réponse négative à cette demande, ou en l'absence de réponse : des requêtes contentieuses seront déposées au Tribunal Administratif concerné afin d'obtenir les compensations financières dues pour les préjudices liés aux pertes de valeur de nos patrimoines immobiliers, ainsi que pour les risques encourus pour notre santé.

La procédure judiciaire sera précédée d'une expertise immobilière individuelle de votre maison. Elle sera effectuée par AGRI FONCIER , expert foncier.

Le **Comité TGV Réaction Citoyenne** a négocié avec l'expert un accord de prix; il sera proposé à chacun de ceux qui décideront de s'engager d'être accompagné dans cette procédure par les associations référentes.

Patrick LANTRES

Président

05 octobre 2019

Vous trouverez ci-dessous, les documents et informations nécessaires à la création de votre dossier :

- 1) Engagement LGV SEA
- 2) Guide Aide mémoire
- 3) L'engagement pour l'expertise immobilière
- 4) La demande de protection juridique a adresser à votre assureur